



Maison de l'Environnement FC  
7 rue Voirin 25000 Besançon  
☐ 03 81 80 92 98  
[contact@fne-franche-comte.fr](mailto:contact@fne-franche-comte.fr)  
<http://fne-franche-comte.fr>



[contact@capen71.org](mailto:contact@capen71.org)

[www.capen71.org](http://www.capen71.org)

à AGENCE DE L'EAU RMC  
Consultation publique SDAGE  
2-4 Allée de Lodz  
69363 LYON Cedex7

## **CONTRIBUTION DEBAT PUBLIC SDAGE RHÔNE MEDITERRANEE 2016-2021 - Argumentaire pour une « *politique pro-active* » pour la ressource eau**

---

### **Compte-tenu :**

- Du déficit en eau potable du sous bassin du Haut-Doubs situé en terrains karstiques.
- Plus généralement du déficit de ressource eau identifié dans différents secteurs du bassin RMC
- Des pressions du monde agricole en faveur de solutions inappropriées que sont les retenues collinaires pour l'irrigation
- De pressions d'aménagement du territoire accentuant l'imperméabilisation des sols au détriment de leur usage agricole et des zones humides
- Des perspectives du changement climatique bien identifiées par le SDAGE RM, notamment de la réduction du module annuel des rivières, de l'augmentation des températures des eaux et de l'aggravation des étiages.
- Des difficultés récurrentes de l'agriculture des plateaux karstiques de l'aire des AOP fromagères, confrontée de plus en plus fréquemment à un manque d'eau pour la pousse d'herbe au printemps.

- De la pullulation des campagnols sur ces mêmes secteurs qui requièrent une approche systémique pour pouvoir abandonner progressivement la lutte chimique actuelle. (1)
- De l'effondrement des populations d'invertébrés et des poissons des rivières karstiques qui en affaiblissent considérablement les capacités auto-épuratrices. (2)
- De la contribution à l'eutrophisation de ces rivières par les apports en nutriments d'origine diffuse agricole, dont une part par ruissellement de surface sur sols en pente.
- De la situation de saturation en Azote assez générale de ces sols qui sont eux aussi eutrophisés, ce qui se traduit par un effondrement de la biodiversité floristique (cf les travaux du CBNFC dans le cadre de la Directive Habitats). Saturation qui peut être utilement réduite par un maillage de haies intelligemment orientées, organisées et exploitées comme ressource énergétique.
- Des propositions du collectif SOS Loue et Rivières Comtoises de recréer un paysage bocager sur cette aire des AOP pour apporter une réponse systémique aux problèmes de l'agriculture décrits ci-dessus : (cf document déjà transmis « 74 propositions SOS LRC » dont 19 pour l'agriculture)
- De la cohérence et de la complémentarité des effets positifs attendus pour l'agriculture, pour la ressource en eau potable, pour la vie aquatique notamment en été et pour la lutte contre les crues brutales.
  - **Nous proposons une politique de l'eau qui soit conçue par une approche la plus systémique possible visant à augmenter les capacités de stockage des eaux de pluie par les moyens les plus naturels que sont les sols. Particulièrement les sols agricoles et ceux des forêts.**

Nous refusons les solutions simplistes aux effets délétères que sont les **retenues collinaires**. La baisse déjà préoccupante des débits annuels des rivières et leurs étiages, les effets redoutés des canicules sur l'agriculture, sur les forêts et la vie aquatique (biodiversité), la multiplication des inondations locales dévastatrices par ruissellement sont autant de symptômes d'un même problème qui demandent une **démarche active préventive** sur les territoires, pour initier au plus tôt un changement de pratiques qui sera long à mettre en œuvre.

Les **coupes à blanc de forêts dans les bassins versants**, de plus en plus pratiquées sous des prétextes divers, aux effets très négatifs sur les gaz à effet de serre, sur les sols des forêts, sur la régénération et sur la rétention d'eau, doivent être clairement découragées par le SDAGE dans les politiques territoriales de tous les bassins versants.

Les réseaux de fossés larges et profonds qui vident encore les sols des bassins versants et des plaines alluviales doivent également être remis en cause dans une démarche construite et encadrée pour aider l'agriculture à cette adaptation, appuyée sur les bonnes pratiques (par exemple l'encouragement au semis sous couvert et à l'agro-foresterie).

Par ailleurs la multiplication des inondations dévastatrices par ruissellement doit être prise en compte sur l'ensemble des bassins Doubs et Saône par une politique active et **concertée** d'aménagement des bassins versant qui préserve la capacité d'éponge des sols et forêts alluviales pour la rétention d'eau (*Voir la contribution écrite de la CAPEN 71 en PJ-1*).

**En conclusion** nous demandons que cet argumentaire soit considéré comme pièce complémentaire à notre courrier du 7 avril et pris en compte dans le cadre de l'enquête publique SDAGE.

Nous sommes solidaires de la **Lettre ouverte à Mr le Président de la République « Nos rivières mises en grave danger par de nouvelles politiques publiques »** cosignée par la Fédération Nationale de Pêche et France Nature Environnement (**PJ-2**).

Thierry GROSJEAN

Marc GOUX, SOS LRC

*Président CAPEN 71*

*membre du Bureau de la CLE Haut-Doubs /Haute-Loue*



*(1) Même si cette lutte chimique est de mieux en mieux maîtrisée, la menace de pullulation entraîne un stress chez les agriculteurs qui les conduit à des cultures d'herbes et des achats de précaution estimés à 30 %, augmentant significativement les exportations d'azote et de Phosphore vers les rivières.*

*(2) Les causes de ce phénomène étant de mieux en mieux identifiées par les travaux scientifiques en cours de l'UMR de Chrono-Environnement de Besançon qui confirment le rôle des pratiques agricoles.*

CBNF : Conservatoire Botanique de Franche-Comté

### Extrait contribution Capen 71 :

*« Pourtant, un peu partout en S&L, il devient **urgent** de mettre en œuvre des mesures de prévention drastiques concernant : la disparition des zones humides, des mares, des haies, des espaces agricoles et forestiers périurbains (rôle tampon, éponge)...Et de réactualiser les données sur le ruissellement et l'écoulement (circulation) de l'eau.*

*Chaque stratégie de réduction des aléas du ruissellement pluvial est spécifique au territoire sur lequel elle doit s'appliquer : il n'y a pas de généralisation possible de solutions techniques « clef en mains ». La « mémoire de l'eau » de chaque sous bassin versant, voire de chaque commune, est nécessaire pour arriver à une coordination solidaire. Il est encore temps, au moins pour limiter les dégâts, d'inclure cette réflexion dans les PLU, les SCOT, les trames vertes et bleues **(3)**.*

*En gros, dans ce domaine de prévention du ruissellement « éclair », tout reste à (re)faire. Alors que les autorisations antagonistes continuent. Ces inondations-là n'ont rien d'une « catastrophe naturelle ».*